



BAC PROFESSIONNEL E.L.E.E.C.

Electrotechnique, Energie, Equipements Communicants



Le baccalauréat professionnel Electrotechnique Energie Equipements Communicants traite des secteurs d'activités de l'industrie, des services, de l'habitat, du tertiaire et des équipements publics. Il aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien, depuis le point de livraison de l'énergie jusqu'aux applications terminales

Durée des études

3 ans après la troisième

Conditions d'accès

Profil scientifique avéré en troisième, validé en entretien

Champ d'activités

Le titulaire du baccalauréat professionnel Electrotechnique Energie Equipements Communicants intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique.

**Des ministages
dès maintenant
Inscription collègue**

Ses activités s'exercent dans la mise en oeuvre, l'utilisation, la maintenance des installations et des équipements électriques (courants forts et courants faibles). En tant que professionnel électricien, ses compétences lui permettent de travailler en toute autonomie ou de mener une équipe en responsabilité.

Tout en étant créatif dans ses réalisations, il en maîtrise les aspects normatifs, relationnels, économiques, commerciaux et sécuritaires.

Descriptif de la formation professionnelle

Mise en oeuvre :

Réalisation d'installations électriques

Eclairage, chauffage, alarme, domotique, équipement des locaux ... Câblage de systèmes industriels, réseaux communicants véhiculant la voix, les données ou l'image, énergies renouvelables...

Etude des installations :

Elaboration des schémas électriques à partir de logiciel, programmation et paramétrage d'appareils électriques (automates, variateur,...)

Mise en service :

Essais, réglage et mesures nécessaires au bon fonctionnement des installations.

Maintenance.

Formation en milieu professionnel :

La formation en entreprise s'étend sur 22 semaines réparties sur les 3 années : 6 semaines en seconde, 8 semaines en première et 8 semaines en terminale.

Elle est prise en compte lors de l'examen.

Poursuite d'études

Si le BAC PRO prépare d'abord à l'exercice d'un métier, la poursuite d'études est possible en B.T.S. pour les élèves avec un très bon dossier.

Les épreuves de l'examen du BAC professionnel E.L.E.E.C.

Etude d'un ouvrage, (U2), Mathématiques et sciences Physiques (U11) Travaux pratiques de sciences physiques (U12) Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel (U31) Mise en service d'un ouvrage (U32) Maintenance d'un ouvrage (U33) Réglage, paramétrage, contrôle, modification liés au champ d'application (U34) Épreuve de langue vivante (U4) Français (U51) histoire -géographie (U52) Épreuve d'éducation artistique, arts appliqués (U6) Épreuve d'éducation physique et sportive (U7) Epreuves facultatives : Langue vivante (UF1) Hygiène – prévention secourisme (UF2).

**Journée Portes Ouvertes
le 21 mars 2015**